



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte de résultat de l'année 2016

Résultat de l'année 2016

Les recettes de l'année s'élèvent à	6.834,42€	(15.269,05 € en 2015)
Les dépenses s'élèvent à	9.131,00 €	(16.574,89 € en 2015)
Le résultat annuel s'établit à	-2.296,58 €	(-1.305,84 € en 2015)

Le budget prévisionnel fait il y a un an prévoyait un déficit de 2.000 €. Il s'est donc réalisé comme prévu un peu plus élevé car les frais divers ont été de 1.500 € au lieu de 1.000 € .

Bilan de l'année 2016

Au 1/01/2016, les ressources s'élevaient à la somme des 2 comptes moins les chèques non tirés, soit :

2.974,33 (cc) + 5.824,50 (livret bleu) – 79,40 (2 chèques non tirés) = 8.719,43 €

Avec le résultat annuel, au 1er janvier 2017, elles devraient être

8.719,43 € - 2.296,58 € = 6.422,85 €

Au 1er janvier 2017, elles s'élèvent sur les 2 comptes à la banque :

857,47 € (CC) + 5.865,38 € (livret) = 6.722,85 €

La différence résulte d'un chèque de 2016 de 300 € non tiré.

Analyse des recettes

Adhésions :	2.280,00 €	(1.990 € en 2015)
Dons :	4.442,34 €	(4.804,91€ en 2015)
ASP :	0,00 €	(8.245,38 € en 2015)
Intérêts	40,88 €	(66,26 € en 2015)
Divers	71,20 €	(162,50 en 2015)

Les chiffres ont relativement peu bougé. On remarque évidemment la disparition du contrat aidé. Quant à la chute des intérêts, on ne peut que remarquer qu'ils deviennent dérisoires (autour de 100 en 2014, de 70 en 2015 et de 40 en 2016). Notre nombre d'adhérents est : 80 adhérents physiques + 7 associations.

Analyse des dépenses

Adhésions à d'autres associations :	204,50 €	(202,75 € en 2015)
Salaire et charges :	320,00 €	(11.541,00 € en 2015)
Déplacement réunions :	4.906,32 €	(1.906,45 € en 2015)
Photocopies :	819,60 €	(568,10 € en 2015)
Frais postaux :	100,80 €	(00,00 € en 2015)
Achat matériel et revues :	1.226,89 €	(940,92 € en 2015)
Divers :	1.552,89 €	(1.415,67 € en 2015)

- le poste adhésion à d'autres associations est stable.
- Le poste salaire et charges disparaît sauf un mois de charges qui restait en janvier.
- Le poste déplacement est un poste très lourd. Ils avaient déjà sensiblement augmenté l'année dernière car des membres d'ECCLA participent à un grand croissant de réunions (Coderst, CDPENAF, Natura 2000, CLE des SAGE, ...), traduisant un surcroît d'activité. Tout ceci, faut-il le signaler, sans la moindre compensation, les frais de déplacement étant à la seule charge de l'association. Cette année, l'augmentation supplémentaire résulte de la disparition du contrat aidé qui implique le remboursement des frais de déplacement à Christine, frais que nous avons forfaitisés à 300 € par mois
- Les photocopies restent à peu près stables à part 240 € pour le tirage de la plaquette.
- Les frais postaux continuent à diminuer, les envois étant réduits au strict minimum, d'autant que la poste a changé ses modalités d'affranchissement en augmentant fortement le coût des lettres entre 20 et 50g (il faut payer deux timbres dès que l'on dépasse 20g).
- Le poste achat de matériel et revues est en augmentation. Nous avons 3 abonnements (Midi Libre, Journal de l'Environnement et le journal des ENR) qui représente à eux trois autour de 1.000 €. Le reste représente l'achat du matériel courant ou exceptionnel (téléphone internet et disque dur).
- Quant au poste divers, il représente habituellement l'insertion pages jaunes et l'assurance, soit autour de 250 €. Mais depuis quelques années, il y a aussi les frais liés au site (400€ cette année pour remettre en fonctionnement le site qui a été piraté), les frais liés à des recours (huissier, près de 320 € cette année) et la création de la maquette de la plaquette (300€). Enfin, il y a 200 euros qui sont une avance et qui vont nous être remboursés.

Éléments pour un budget prévisionnel pour 2017

Avant de prévoir l'année à venir, il est utile de jeter un regard sur quelques années. Depuis 2014, nous sommes en déficit d'environ 1.500 € chaque année et cette année de plus de 2.000€. Du coup nos ressources de début d'année passent (en arrondis) de 11.700 € début 2015 à 8.700 début 2016 et 6.500 € début 2017.

Il nous paraît donc nécessaire de regarder de près nos dépenses, d'autant que nous voyons aussi arriver le renouvellement de l'ordinateur et de l'imprimante, ainsi que deux banderoles verticales pour ECCLA.

D'où ces propositions :

Opérations recettes	Recettes	Opérations Dépenses	Dépenses
Adhésions	2000 €		
Dons	4 000 €		
Intérêts	50 €		
		Adhésions autre asso	200 €
		Déplacements	5 000 €
		Photocopies	300 €
		Frais postaux	200 €
		Matériel et revues	1 000 €
		Divers	500 €
Total	6050 €		7200 €

Côté recettes

Elles sont inchangées. Si une possibilité arrive en cours d'année pour un contrat aidé, elle modifiera le budget prévisionnel, mais sans risque financier supplémentaire.

Côté dépenses

Arrêter l'abonnement au journal des ENR. Eviter le changement de l'ordinateur et de l'imprimante cette année si pas de panne. Limiter les photocopies et les frais postaux

En conclusion

Le déficit est limité à 1.150 €, ce que nous permet notre réserve. Cependant il nous fait rester attentifs car, au-delà du budget lui-même, il faut de la trésorerie pour commencer l'année.